

Maître d'ouvrage



SAS LOTI OUEST ATLANTIQUE
14, Rue Hervé Le Guyader – BP 4415
La Chapelle sur Erdre
0240725416
commercial@lotiouestatlantique.fr

Maître d'oeuvre
Conception



AGEIS
GEOMETRES EXPERTS
BUREAU D'ETUDE VRD

3, rue de la Planchonnais
44980 Sainte-Luce-sur-Loire
Tél. 02 51 85 02 56

Email : bet@ageis-ge.fr
www.ageis-ge.fr

Architecte



Officina Architecture
ARCHITECTE
10, Rue Gaëtan Rousseau
44200 NANTES
Tél. 02.85.52.43.65

Email : andrea@officinaarchitecture.com

Lotissement

"Le Champ de Foire"

PA4

Plan de composition
d'ensemble de l'opération

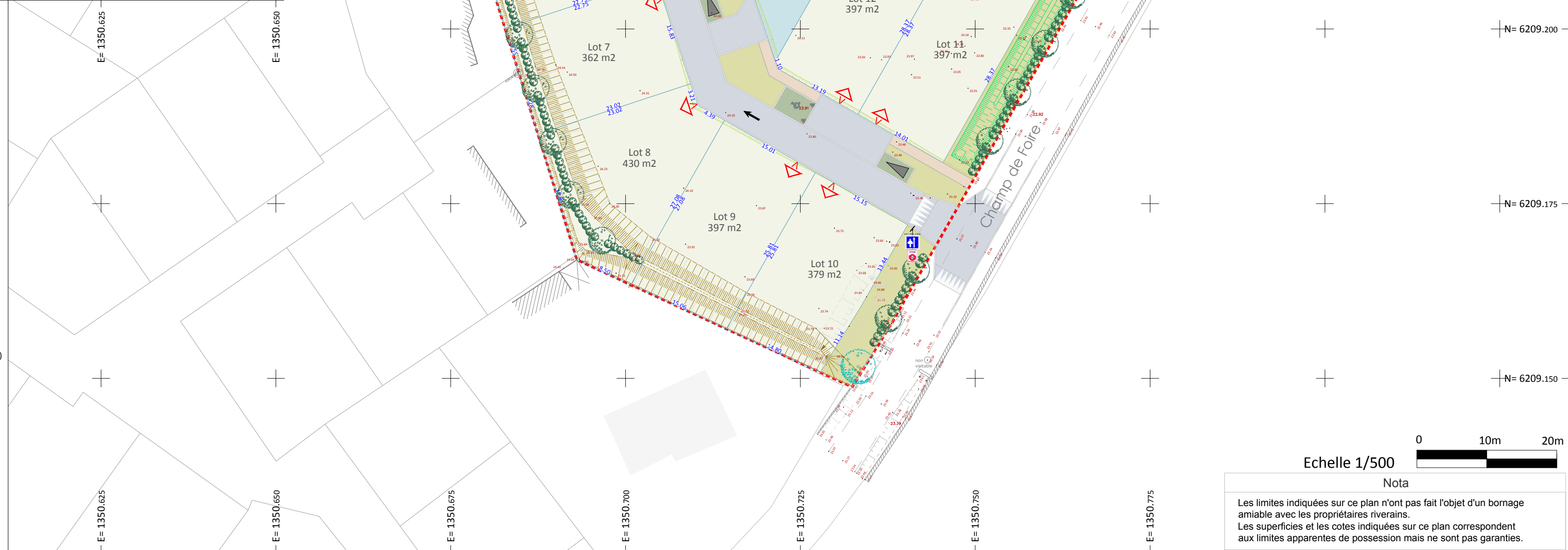
Commune de :
44310 (LA LIMOUZINIÈRE)

Adresse :
Champs de Foire

Indice	Modifications	Date
01	PA	07/11/2024
02	PAS1	17/01/2025

Conception : P.BILLON	Responsable : PL	Altimétrie : IGN69	Planimétrie : CC47
Dessin : T. GERARDIN			
Travaux : ---		Dossier n° 22098-NAN-PA	Echelle : 1/500e

	Périmètre de l'opération		Arbre existant à préserver
	Application cadastrale (lignes non gérées)		Massif de saules à planter à la charge de l'aménageur (nombres et position indicatives)
	Cote terrain naturel		Haie bocagère composée d'arbres de hautes tiges d'essences locales et d'arbustes à planter à la charge de l'aménageur (nombres et position indicatives, essences à préciser en phase DCE)
	Voie en enrobés noirs (ou équivalent)		Noue et bassin de collecte des eaux pluviales
	Cheminement doux en sable stabilisé (ou équivalent)		Talus existant conservé
	Voie / stationnement visiteur en revêtement drainant de type pavés à joints engazonnés (ou équivalent)		Talus à créer au niveau des emprises privatives pour permettre le drainage entre l'altitude projet et le terrain naturel
	Espaces verts engazonnés ou plantés		Stationnement visiteur en longitudinal
	Lots libres		Stationnement visiteur PMR en longitudinal
	Lot en accession libre		Potelet en bois
	Accès véhiculaire à la parcelle		Barrière de mise en sécurité de la voie à proximité du bassin de gestion des Eaux Pluviales (de type ganivelle ou équivalent)
	Sens de circulation		



Echelle 1/500

Nota

Les limites indiquées sur ce plan n'ont pas fait l'objet d'un bornage amiable avec les propriétaires riverains.
Les superficies et les cotes indiquées sur ce plan correspondent aux limites apparentes de possession mais ne sont pas garanties.